

## AVIS DE COURSE

Nom de la compétition :

Régate Départementale La Régate du Téléthon 2022

(N : 116991)

Dates complètes : Dimanche 4 décembre 2022

Grade : 5B

Séries ou classe : Toutes séries Dériveur (IND) et Optimist

Lieu : Grand Plan d'eau d'Argoeuves, 80470 Argoeuves

Autorités Organisatrices : Amiens Voile (C80007) et CDVoile de la Somme (D8000)

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- les RIR (règles d'introduction à la régata),
- le présent avis de course.

Le port d'une flottabilité individuelle est obligatoire

### 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1. La régata est ouverte aux Optimist et aux dériveurs solitaires et doubles.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris

Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

## 2.2. La régata est ouverte aux pratiquants présentant

- leur licence Club FFVoile 2022 mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence Club FFVoile 2022 mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs (voir ci-dessous).

## 3. DROITS A PAYER

Les frais d'inscription sont fixés à **0 €** par coureur.

### IMPORTANT

Cette régata officielle s'inscrit volontairement dans le cadre du **AFM TÉLÉTHON**  **Téléthon 2022.**  
Une urne sera accessible à tous permettant de recueillir les dons (espèces, cheque à l'ordre de l'AFM Téléthon) que les acteurs de cette régata souhaiteront effectuer.  
D'avance, Merci.

## 4. PROGRAMME

- Ouverture de la base : **9h30**
- Ouverture des inscriptions : **10h00**
- Mise à disposition du Comité de Course pour course à suivre : **11h00**
- **Nombre de courses prévues : de 2 à 4 Courses à suivre, EN CONTINUE**
- Remise des prix vers **15h30** ou dès que possible après l'instruction des réclamations.

## 5. TYPE DE PARCOURS

Les parcours sont de type triangle.

Les parcours peuvent être modulés en fonction des types de bateau.

## 6. CLASSEMENT

7.1. Le classement sera établi selon le système de points *a minima* : 1<sup>er</sup> = 1 point, 2<sup>ème</sup> = 2 points, etc.

7.2. *Ex-æquo* : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

7.3. Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits + 1.

7.4. Comptabilisation du temps :



Les Optimist seront classés en *temps réel* et les dériveurs solitaires (toutes séries) et dériveurs doubles (toutes séries) seront classés en *temps compensé* selon la table de handicap.

7.5. Nombre de classement :

Trois classements seront établis :

- Optimist
- Solitaires toutes séries,
- Doubles toutes séries.

7.6. Nombre de courses à valider pour constituer une série :

Deux courses validées sont nécessaires pour valider l'épreuve.

7.7. Courses retirées :

- Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera effectué sur le total de ses scores dans toutes les courses.
- Quand 3 à 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera effectué sur toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course,
- *Quand 5 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera effectué sur toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.*

## 7. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

**Les concurrent(e)s venant de clubs extérieurs sont invités à se faire connaître à l'avance.  
(Voir contacts ci-dessous)**

## 8. INFORMATIONS ET CONTACT :

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :



Romain ARMAND : 06 21 90 02 97  
[Romain.armand@tutanota.com](mailto:Romain.armand@tutanota.com)



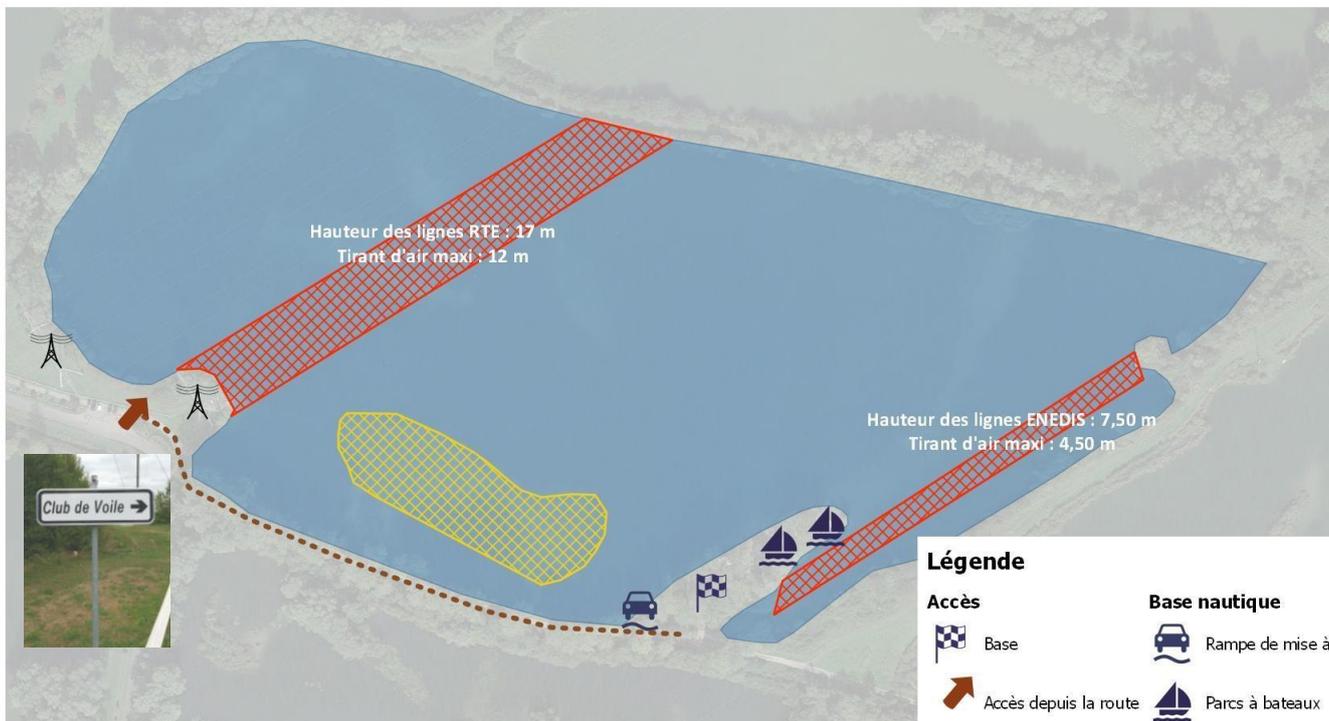
François JOLIVEAU 06 08 78 84 41  
[fjoliveau@yahoo.fr](mailto:fjoliveau@yahoo.fr)

## Accès à la base

La base se situe sur la route reliant Argœuves et Dreuil-lès-Amiens. L'accès se trouve à proximité d'un pylône haute-tension.



## Amiens Voile Plan de la base nautique d'Argœuves



Surface du plan d'eau : 10 ha  
Longueur navigable : 400 m  
Largeur navigable : 180 m

Coordonnées GPS de la base :  
N 49,9230° / E 2,2329°  
N 49°55'22" / E 2°13'59"

Réalisation: Amiens Voile  
Septembre 2021

### Légende

#### Accès



Base



Accès depuis la route



Chemin d'accès

#### Éléments de repérage



Pylône haute-tension

#### Base nautique



Rampe de mise à l'eau



Parcs à bateaux

#### Zones de vigilance



Hauts-fonds



Lignes électriques



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE

17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris

Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

# AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ domicilié(e) à \_\_\_\_\_, en qualité de père, mère, tuteur, autorise \_\_\_\_\_ à participer à la

Régate Départementale Téléthon 2022

Organisée par l'association AMIENS VOILE – Base Nautique d'Argœuves et le CDVoile de la Somme,  
Le dimanche 4 décembre 2022.

J'autorise d'autre part l'organisation et les dirigeants de la base nautique à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence et d'hospitalisation : Oui / Non

Coordonnées téléphoniques des personnes à prévenir en cas d'urgence \_\_\_\_\_.

Fait à \_\_\_\_\_

Signature du représentant légal :

le ..... / ... /2022.

